



Proche,
Efficace,
Solidaire.

SYNDICAT CGT

du Conseil Départemental

11, rue François Chénieux CS 83112
87031 LIMOGES CEDEX 1

Tél : 05 44 00 11 95 – 06 18 08 13 93

Email : cgt@haute-vienne.fr

Blog : cgt-cd87.fr

Limoges, le 13 avril 2022

Lettre ouverte adressée à Monsieur Jean-Claude LEBLOIS, Président du Conseil départemental de la Haute-Vienne au sujet du pouvoir d'achat.

Monsieur le Président,

Le contexte international désastreux ; la guerre en Ukraine qui provoque l'augmentation des prix des matières premières et des énergies dont nous dépendons tous ; le rapport du GIEC du mois de février 2022 qui souligne l'urgence climatique ; la période sanitaire difficile pour tout le monde dont les effets se feront ressentir encore longtemps. Toutes ces situations sont autant de raisons qui nous ont poussées à vous interpeller par courrier le 10 mars 2022 sur la question salariale des agents qui travaillent au Département.

Alors que dans beaucoup de secteurs, privé ou public, des efforts sont consentis pour permettre aux salariés de faire face à cette crise qui devrait s'installer durablement, à ce jour nous n'avons toujours pas de nouvelles de votre part. Ce courrier appelait pourtant une réponse urgente. La situation s'aggrave, les annonces alarmantes sur l'augmentation du coût de la vie (prix de l'essence, de la nourriture, pénuries ...) se multiplient.

C'est pour toutes ces raisons que nous vous alertons à nouveau et réitérons les propositions suivantes pour soulager financièrement les agents :

- assouplir les horaires de travail là où c'est possible que ce soit pour le covoiturage ou l'utilisation des transports en commun ;
- la gratuité pour le stationnement ;
- augmenter le télétravail afin de diminuer le coût du transport.

A notre grand étonnement, lors du dernier groupe de travail en mars 2022, la FSU a demandé et obtenu le report du télétravail institutionnalisé au mois de septembre /octobre 2022 alors qu'il était prévu pour le mois de juin 2022. Nous avons exprimé notre désaccord et avons demandé à l'administration qu'un effort soit fait afin d'augmenter le télétravail expérimental immédiatement pour permettre aux agents concernés de réaliser des économies de carburant ;

- accélérer les discussions autour de la revalorisation des régimes indemnitaires afin que celle-ci s'applique le plus rapidement possible ;
- ne pas attendre 2025 et 2026 pour revaloriser la participation financière de l'employeur pour les adhérents de contrats labellisés, pour la prévoyance collective (groupe VYV) et relever le seuil maximum des 2300 euros brut pour pouvoir en bénéficier.
- allouer une prime mensuelle (prime carburant) pour les agents contraints de prendre leur voiture, sans qu'ils aient la possibilité de covoiturer, de télétravailler ou d'aménager leurs horaires ;
- augmenter la valeur faciale du chèque déjeuner en augmentant la part employeur;
- prioriser de façon systématique la mobilité interne si celle-ci permet aux agents de réduire le trajet domicile travail ;
- passer à la semaine de 4 jours de 39 heures pour ceux pour qui c'est possible ;
- de prioriser le recrutement des contractuels et des emplois à temps non complets en poste au Département sur les emplois vacants ;
- augmenter l'indemnité d'entretien des assistants familiaux ;
- toujours pour les assistants familiaux, une meilleure prise en charge des frais kilométriques en supprimant la franchise pour les petits déplacements.

Nous espérons que vous ne resterez pas insensible aux difficultés que rencontrent les agents du Département et qu'il est dans l'intérêt de tous d'éviter que ceux-ci soient précarisés d'avantages.

La CGT vous demande une réelle prise en compte de ces sujets pour un engagement sur la voie du progrès social. Des améliorations sont non seulement souhaitables, elles sont possibles et surtout attendus !

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleurs sentiments.

Pour le syndicat CGT du Conseil départemental
de la Haute-Vienne



le secrétaire général Philippe LAVERGNE